

QUATRIEME SESSION ORDINAIRE DE 1977

SEANCE DU JEUDI 3 NOVEMBRE

L'an mil neuf cent soixante dix sept, le JEUDI 3 NOVEMBRE, à 17 H 30, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en QUATRIEME SESSION ORDINAIRE au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Marc GERARD - Dr Gilbert BOYER - Camille BOURHIS - Jacques TESSIER - Maurice CHANE KUNE - Antoine APAVOU - Eric BOYER - Frantz FONTAINE - Raymond NANDO - Maxime RIVIERE - Jean-Marie DUPUIS - Gilbert ROYER - Valère ROBERT - Mme André PAYET - MM. Gérard LAURET - Dr Gilbert GERARD - Jean-Marc NATIVEL - Jack AFPEJEE - Melle Jeannine PASSY SOULANGE - Mme Eléopold JASMIN - Mme Valère ROCHE - MM. André LICHARDY - Abdoul-Hack AFPEJEE - Roland LAW KOUN MA THON - Fred TANDRYA - Herfort CADET - Antoine PICARD - Gérard LEFEVRE - Yvon HO POON SUNG.

Etaient représentés :

M. Jean-Claude MONDON
M. Issop PATEL
M. le Dr Paul MAINGARD
M. Philippe NATIVEL

par M. Marc GERARD
par M. Auguste LEGROS
par M. Jean-Marie DUPUIS
par M. Marcel HOARAU

NOTA - Le MAIRE certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis, le 14 NOVEMBRE 1977 et que le nombre de Conseillers présents a été de 31 sur 41 en exercice.

LE MAIRE,

Absent excusé :
M. Aristide PAYET
Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.
Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 AVRIL 1834, sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur Gérard LEFEVRE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

A. D. LEGROS